

Autorisation de droit à l'image BIA

(diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné..... demeurant...

- autorise gracieusement
- pour moi-même _____(prénom/nom)
 - pour le mineur _____(prénom/nom)

Pour l'année... 2023 / 2024

Pour l'événement suivant : *Session de vols BIA* qui se tiendra entre juin et septembre 2024 à l'association Aéroclub André Tesson, aérodrome de Saint Cyr l'Ecole et les différentes (sorties Musée de l'Air et journée Aviation sans Frontières) Marc DULEBA à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Marc DULEBA à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par Marc DULEBA sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, pour une durée de 5 ans, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)